

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 2 juillet 2019

La mise en cause généralisée des éleveurs suisses est injustifiée

Le Matin Dimanche a publié un article intitulé « Des centaines d'éleveurs maltraitent leurs bêtes ». L'Union suisse des paysans a saisi le Conseil suisse de la presse d'une plainte contre le groupe Tamedia. Elle s'indigne d'une mise en cause généralisée injustifiée des éleveurs et une présentation déformée de la réalité dans les articles publiés. Il faut savoir que, dans 87 % des exploitations, absolument aucun manquement n'a été constaté et que les conditions d'élevage remplissent les normes sévères de la loi suisse sur la protection des animaux sur tous les points.

« Des centaines d'éleveurs maltraitent leurs bêtes » et « Des paysans sont jugés pour avoir brutalisé leur bétail » : toute la Suisse a pu découvrir ces titres dans Le Matin Dimanche. La protection et le bien-être des animaux revêtent de l'importance pour l'Union suisse des paysans (USP). La faïtière agricole exige que les exploitations respectent les lois et ne tolère ni les infractions graves ni les cas de récidive. L'article en question et les articles subséquents du groupe Tamedia ont toutefois donné une présentation déformée de la réalité et ne reflètent que très partiellement les faits. En réalité, les fermes de Suisse font l'objet de contrôles sévères et réguliers. Lors des 10 647 contrôles effectués dans des exploitations agricoles en 2018, aucun manquement à la protection des animaux n'a été constaté dans près de 87 % des fermes. Sur l'ensemble des cantons, 35 % de ces contrôles de base portant sur la protection des animaux ont eu lieu de façon inopinée. Dans les cas où les animaux ont souffert et/ou ont subi un dommage, les autorités ont prononcé une ordonnance pénale contre le détenteur d'animaux. Cela s'est produit à 613 reprises en 2018. Le chiffre n'est pas flatteur et, sans conteste, encore trop élevé. Ce ne sont toutefois pas des milliers de fermes qui sont concernées, mais seulement 1,3 % des détenteurs d'animaux. Il n'est pas non plus possible d'en conclure que des conditions scandaleuses règnent dans toutes les fermes de Suisse. Cette mise en cause généralisée injustifiée est un camouflet pour la grande majorité des familles paysannes, qui s'occupent de façon exemplaire de leurs animaux au quotidien. C'est pourquoi l'USP saisit le Conseil suisse de la presse d'une plainte contre le groupe Tamedia pour les articles publiés à ce sujet.

Renseignements :

Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie à l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, responsable Économie, formation et relations internationales, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch